



SAUVONS NOS VILLES SOUS-PRÉFECTURES !

L'association "Mouvement pour le développement des villes Sous-préfectures" réclame des actions immédiates de la part du Gouvernement de M. François Bayrou !

Depuis plus de deux ans (août 2022), notre association s'investit pleinement dans la promotion des 235 villes Sous-préfectures. Le 10 septembre 2024, nous avons porté nos revendications jusqu'à l'Élysée, où nous avons rencontré plusieurs conseillers du Président de la République (c'était notre 3^{ème} rendez-vous).

Cependant, ce mercredi 12 février 2025, malgré les promesses de l'équipe du Président de nous recontacter avant fin 2024, notre rendez-vous à l'Élysée a été annulé pour la deuxième fois trois jours avant, alors que nous sommes la colonne vertébrale de la République ! Ces annulations répétées, qui ne tiennent pas compte des contraintes logistiques et financières de nos adhérents (qui viennent de loin : Grand Est, Nouvelle Aquitaine, etc.), soulignent la non-compréhension des décideurs parisiens face aux réalités de nos territoires.

Malgré tout, grâce à notre insistance, nous avons – avec une délégation de l'association – été reçus par la Ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargée de la Ruralité, Mme Françoise Gatel, sa Directrice de cabinet, son cabinet et le directeur de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.

Lors de cette rencontre, nous avons réitéré une nouvelle fois, nos 21 actions prioritaires (et les autres, notamment au niveau des Administrateurs territoriaux, éligibles à être recrutés dans nos villes dès 5 000 habitants), déjà transmises à l'Élysée à l'automne 2024 (souvent sans coût pour l'Etat), afin de répondre aux préoccupations des millions de Français vivant dans ces territoires.

Notre message est clair : il est urgent de nous permettre les conditions de notre développement, d'enrichir nos territoires et de prendre des mesures concrètes afin de revitaliser et stimuler nos villes Sous-préfectures (pôles de centralités). Des millions d'habitants vivent dans nos villes et bassins de vie. La clef réside dans la croissance endogène et la compétitivité¹ (prix et hors prix).

NOS PRINCIPALES DEMANDES² :

- 1. Révision des dotations liées aux charges de centralité** : augmenter la dotation globale de fonctionnement (DGF) pour les villes Sous-préfectures, afin de compenser les charges spécifiques, de centralité et d'assurer un service public de qualité (coûts modérés pour l'État).
- 2. Reconnecter les décideurs avec nos réalités locales** :
 - Transférer certaines administrations et institutions publiques dans les villes Sous-préfectures pour renforcer la présence de l'État sur tout le territoire et **reconnecter les décideurs aux réalités locales** (baisse des coûts de fonctionnement à moyen terme pour l'État). Ex : Insee régional, Dreal, etc. (démétropoliser et (re)positionner l'État déconcentré dans nos villes) ;

¹ La **compétitivité** traduit l'aptitude pour une ville Sous-préfecture, une entreprise, un secteur d'activité ou l'ensemble des acteurs économiques d'un territoire à faire face à la concurrence.

² Nos propositions ont également été exprimées [dans une tribune](#) en mars 2024. **Les charges de centralité pèsent lourdement sur nos villes de Sous-préfectures.**

Ces territoires subissent un préjudice considérable, aggravé par les départs de l'État : fermeture des tribunaux, disparition des bases aériennes ou terrestres, fermeture des maternités et des activités de chirurgie (alors que la santé de proximité constitue souvent la 1^{ère} préoccupation de nos concitoyens) et une réduction drastique des effectifs dans les Sous-préfectures, où certaines ne comptent plus que 5 ou 6 agents aujourd'hui.



- Conserver et recréer des hôpitaux offrant des services médicaux essentiels (médecine, chirurgie, obstétrique, MCO) ;
 - Renforcer l'État déconcentré (Agences régionales de santé, Institut national de la statistique et des études économiques, Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, etc.) afin de répondre aux besoins des habitants (possible baisse de coûts pour l'État, car le prix de l'immobilier et le coût de la vie sont plus faibles dans les villes Sous-préfectures) ;
 - Développer un plan national pour les TER et leurs infrastructures (trains à l'heure, non annulés, plus fréquents, etc.).
- 3. Industrialisation** : libérer des hectares constructibles (environ 100 hectares par ville Sous-préfecture) afin d'attirer de nouvelles industries, la réindustrialisation et relancer l'économie locale, seul moyen de redonner de la vitalité à nos territoires (via la croissance du PIB) et de rééquilibrer l'économie française et renforcer la souveraineté nationale (**sans coût pour l'État** ; cela génère même des recettes pour l'État à moyen terme, via la TVA sur la valeur ajoutée créée).
- 4. Structurer un comité interministériel stratégique** sous la présidence du Premier ministre regroupant les 235 maires des villes Sous-préfectures et les 235 Sous-préfets, quatre fois par an (sans coût pour l'État). Lieu : une ville Sous-préfecture, dans son espace culturel.

Encore une fois, lors de ce rendez-vous, les réponses ne viennent pas, le plan d'actions non plus et les engagements des responsables politiques nationaux sont absents. Nous nous interrogeons sur les raisons d'un tel désintérêt.

Nous partageons les mêmes objectifs, les mêmes ambitions, au service des villes Sous-préfectures, de leurs développements, de l'intérêt général, de la République, afin qu'elle tienne.

Se désintéressent-ils profondément des préoccupations des territoires et des villes moyennes ? Ont-ils peur de se confronter à la réalité que vivent des millions de français tous les jours ? Jusqu'à quand ces villes et ces citoyens seront ainsi traités ?

Nos territoires ont besoin d'un plan d'actions puissant, immédiat, ambitieux. Les Français des villes Sous-préfectures (et leurs bassins de vie, souvent très grands) exigent d'être entendus et pris en considération (rapport de l'IGA/R Poincaré, calcul du PIB/an/ville (INSEE), etc.).

Nos textes, propositions, tribunes ont depuis longtemps été mis sur la place publique. Lien : <https://villessousprefectures.fr/2024/10/06/263/> (nos 21 actions prioritaires)

Nous n'avons plus le temps ; nous restons totalement déterminés. Nous redoublerons nos efforts et vous invitons à participer au 2^{ème} Congrès de notre association, les vendredi 14 et samedi 15 mars 2025 à Lesparre-Médoc (Gironde, 33), capitale du Médoc. Siège d'une importante seigneurie, hier ; d'une magnifique ville Sous-préfecture, aujourd'hui. Venez promouvoir l'intérêt général et notre République !

Programme du 2^{ème} Congrès des villes Sous-préfectures :
<https://villessousprefectures.fr/2025/02/10/pre-programme-2eme-congres-pour-le-developpement-des-villes-sous-prefectures-vendredi-14-et-samedi-15-mars-2025-a-lesparre-medoc-gironde/>

Pour rencontrer un des membres du Mouvement ou organiser une interview :

Tél. : 06 99 25 81 56 & @ : developperlessousprefectures@gmail.com